



Conseil national du 9 novembre 2020 en ligne

Présent-e-s : Martine Scius (BN/Alsace), Magalie Meunier (Aquitaine), Chantal Ferreux (BN/Bourgogne), Marie-Hélène Le Goff (Bretagne), Alice Bernard (BN/Centre), Marie Pierre (Champagne-Ardenne), Anne-Marie Vaillant (Île-de-France), Marion Audousset (Limousin), Loriane Demangeon (BN/Lorraine), Coline Renaudin (VP Midi-Pyrénées), Claire Taillart (Normandie), Agnès Garrus (BN/Paca-Corse), Violaine Gaudin (Pays de la Loire), Christian Massault (VP Rhône-Alpes), Élodie Bailly (VP Centre), Sophie Rat (VP Bourgogne), Élisabeth Ravoux (VP Paca-Corse), Isabelle Martin (VP Lorraine), Hélène Brochard (BN/Accessibilités/Vie de l'asso), Dominique Lahary (Bibs en réseau), Monique Calinon (BU-BS), Éléonore Clavreul (International), Julie Calmus (International), Nicolas Perisse (Jeux vidéo), Victor Kerchaoui (Labenbib), Fabienne Le Hein (Légothèque), Eleonora (Livr'exil), Benoît Crevits (Ressources humaines).

Excusés / Absent-e-s : Gladys Gonfier (Antilles-Guyane), Fabrice Boyer (Auvergne), Youcef Bensedira (Franche-Comté), Emmanuelle Kalfa (Hauts-de-France), Mélisande Ferry (Midi-Pyrénées), Clément Babu (Poitou-Charentes), Stéphane Dumas (Rhône-Alpes), Xavier Galaup (Advocacy/VP Alsace), Valérie Moreau-Versavel (Formation), Mina Bouland (Jeunesse), Pascal Wagner (Abis).

Mots d'intro : Alice

Bonjour à toutes et à tous, merci d'avoir réussi à vous libérer, la période ne s'y prête pas forcément. Notre dernier CN a eu lieu fin janvier, en présentiel à Toulouse. C'était il y a 10 mois. Puis il y a eu le confinement, biblio-covid, tout a été chamboulé en général, et dans les activités courantes de l'ABF en particulier ; et le temps a filé.

Au-delà des échanges par mail, des docs partagés, un espace d'échange a été mis en place sur Discord pour maintenir le contact. Nous n'avons pour autant pas organisé de réunions de CN depuis, en visio, et nous n'avons pas d'excuse pour cela. Mea culpa.

Merci d'avoir répondu présent pour ce nouveau CN, on est contentes de pouvoir vous retrouver en espérant que la technologie ne nous handicape pas trop.

Les 2h vont passer vite, on ne pourra probablement pas passer autant de temps que souhaité sur chaque point, mais Framavox est là pour pouvoir poursuivre les échanges. J'espère que vous avez eu le temps de consulter tous les documents transmis, histoire de gagner du temps.

Météo interne suite à un long temps sans se voir

Temps d'échanges sur les relations à distance pendant ces derniers mois.

Marie-Hélène (Bretagne) : j'ai souffert de l'absence de communication, d'un manque d'info à relayer pour le CA Bretagne (CA en visio pour le groupe). Merci pour tout le travail fourni, c'est important de ne rien lâcher pour soutenir les collègues en difficulté. Comment va t-on organiser les AG en région ?

Alice : on travaille à un document qui précisera les possibilités.

Julie (International) : il y a eu foisonnement d'initiatives, c'est difficile d'en faire une synthèse

correcte.

Éléonore (International) : reconnaissance du conseil de coopération de la BPI pour le travail fait par biblio-covid.

Sophie Rat (Bourgogne) : difficultés avec ma collectivité (Dijon) ou l'ABF n'est pas vraiment en odeur de sainteté, cependant aucune consigne anti-ABF.

Dominique (Bibs en réseau) : la pandémie a produit un ralentissement du travail, on a organisé des réunions mixant présentiel et visio. Cela a démontré l'intérêt des outils à distance qui pourraient permettre de découpler les réunions et le travail.

Marie (Champagne) : dans les choux, le travail Biblio-covid a été apprécié par les collègues perdus par les injonctions contradictoires. Mêmes interrogations sur l'AG que Marie-Hélène.

Monique (BU/BS) : intérêt des outils visio qui peut permettre davantage de dynamisme des commissions. Bon écho du travail produit par l'ABF au sein de la BNF.

Christian (Rhône-Alpes) : le comité d'éthique ne travaille qu'en distanciel. Mais l'AG de l'ACIM a eu lieu en présentiel. L'inter Associatif est important. On a pu organiser un Café ABF avec le groupe RA. Impact positif de Biblio-covid auprès des collègues.

Anne-Marie (IdF) : sur les réseaux les professionnels attendent les "injonctions" de l'ABF et non du Ministère.

Dominique : Sur la remarque d'Anne-Marie : la confusion de perception entre ABF et les ministères est un vrai problème dont le revers est le non engagement dans l'ABF (attitude consommateur / protestataire). On peut en tenir compte dans la communication pour essayer de contrarier cette posture.

Alice : c'est plus compliqué pour le Ministère de communiquer directement (lourdeur administrative de la validation à plusieurs niveaux, etc), il est plus facile pour l'inter-asso d'avoir une parole plus réactive.

Anne-Marie (IdF) : Importance de réfléchir à la communication, en effet ! Inutile que l'ABF passe pour La voix de son maître.

Hélène : importance de la communication, on en a parlé à propos d'une campagne de comm. d'adhésion pour 2021 plus incisive.

Mouvements de commissions

- **Création d'une commission développement durable** ([voir lettre de mission](#))

Un contexte favorable :

2 adhérentes (Annie Porchet et Ludivine Pérard) nous ont proposé de créer une commission orientée développement durable. Les dernières élections municipales ont montré un contexte politique favorable. Et l'Ifla a lancé un appel pour créer une section Ensulib (engagée dans les questions d'environnement et de durabilité, soutenant l'Agenda 2030), dont l'ABF fait d'ailleurs partie des 40 membres nécessaires pour valider la création de cette section.

Proposition :

Une lettre de mission a été rédigée pour valider ou non la création de cette nouvelle commission ABF, que nous vous avons partagée.

Éléonore : l'IFLA travaille beaucoup sur l'agenda 2030, comme l'Enssib, le CFIBD... Une JE est prévue fin janvier sur le sujet avec la BPI, il y a aussi un groupe "livre durable" au ministère, tout cela fait beaucoup d'énergies à mobiliser et rassembler.

Marie-Hélène : Au début, j'étais opposée à la création d'une commission, le développement durable devrait être inclus partout ; les objectifs de la commission sont clairement développés et partagés largement, nous sommes très en retard sur ce sujet, une commission permettrait de mieux porter le sujet.

Alice : C'est une démarche qui peut faciliter les partenariats, en lien avec d'autres activités, commissions ou autres.

Christian : sujet à aborder sous la forme de fiches pratiques Les élus sont presque mûrs pour intégrer le DD dans leurs réflexions.

Rappel « qui vote » : les présidents de GR seulement ; VP et resp. COM avis consultatif.

**Vote : Création de cette nouvelle commission orientée développement durable.
Pour à l'unanimité (12)
(prévoir un jingle de bonne nouvelle ;-)**

Un appel à candidature sera lancé pour trouver des membres et (co-)responsable(s). À défaut de responsable(s), Annie et Ludivine veulent bien, en dernier recours, faire le job en binôme.

Plusieurs noms sont proposés : greenothèque / bibliothèque durable / bibliothèque verte / ODDthèque / verdoyons. Votre avis ? D'autres propositions ?

- Greenothèque : on va nous reprocher le franglais. Développement durable : large et compréhensible.
- Les faveurs se tournent plutôt vers "Bibliothèque verte" et "Développement Durable". "Bib verte" peut-être déposé ? Chercher un nom un peu plus "fun" (ex. Légothèque, la bibliothèque dans la prairie...).
- Alice : juste pour la blague, Développement durable c'est bien pour faire le jeu de mots "commission DD". Après la commission BU/BS => Boobs, la commission DD => Dédé^^.
- **Réorientation de la commission jeux vidéo en jeux ([voir lettre de mission](#))**

Les membres de la commission se sont renouvelés, le focus dans le dernier n° de *Bibliothèque(s)* portait sur le jeu en général, comme les prémices de ce changement. Le besoin se fait sentir d'élargir les champs d'actions (information, formation...) sur le jeu en général, sous toutes ces formes (de société, de rôle, vidéo...).

Depuis deux ans, le jeu vidéo est bien installé en bibliothèque, mais la commission reçoit de plus en plus de demandes liées au jeu de société (d'autant plus que le jeu vidéo se décline également jeu de société).

Après le focus de Bibliothèque(s), il est souhaitable de recruter des membres de la commission qui soient également ludothécaires afin de partir sur de nouvelles pistes de travail.

**Vote : pour le renommage et la réorientation de la commission Jeux vidéo en Jeux.
Pour à l'unanimité (12)**

Journées d'étude nationales 2021

- **La précarité étudiante** / proposition du groupe Île-de-France, partenariat possible avec la commission BU-BS, voire ADBU ?

Anne-Marie : un mémoire ENSSIB est en cours, le groupe IdF souhaitait faire une journée centrée uniquement sur la précarité, en collaboration avec Livr'exil : accès en bib (BU/BM), précarité dans tous les sens du terme. La commission BU/BS est partante, l'ADBU semble intéressée, la BNF et la BPI également. Il est important de ne pas oublier la lecture publique.

Ce sera également le moment d'articuler le travail "commission+groupe régional" au sein de l'ABF.

Dominique : Si on peut faire quelque chose avec l'ADBU là-dessus ce serait bien depuis quelques années, elle fait tellement bande à part. Excellent thème réunissant BP et BU.

Anne-Marie : L'ADBU est prévue, c'est important qu'on soit en coopération !

Quelle période ?

La journée Grande précarité est prévue en mars, pour la journée nationale ce serait plutôt fin d'année, d'autant plus qu'il faut travailler avec l'ADBU et harmoniser les calendriers.

Claire (Normandie) : Si besoin d'intervenants, la BU du Havre fait pas mal de choses, transmission de contact possible, mais attention à la période septembre-novembre souvent overbookée en BU, mars-juin serait plus propice.

Marie-Hélène : Une journée sur l'illectronisme est en cours de construction prenant en compte BU et BM. L'intro de la journée sera faite par Malik Diallo (ADBGV) qui est maintenant dans la région.

- **De la communauté à la citoyenneté ? Bibliothèques et citoyenneté autour du monde** / proposition commission International.

Cf détails sur Framavox.

Éléonore : Il s'agit de sortir du point de vue franco-français et de voir le positionnement des bibliothèques d'autres pays où les concepts de citoyenneté ne sont pas les mêmes que chez nous. Le format n'est pas encore précisé (présentiel (BPI) ou visio), date prévue 5/10/2021.

Alice : attention à ne pas surcharger certaines périodes (calendrier au doigt mouillé au vu de la pandémie), imaginer de nouveaux formats, des webinaires...

Éléonore : la BPI travaille beaucoup avec ces nouveaux formats, notamment sur l'action culturelle, mixant vidéo/podcast/écrit.

Publications : proposition médiathème Bibenréseau + Question de 2021

- **Une fin d'année 2020 en numérique (PDF) pour cause de finances :**

Revue du n° de novembre + le nouveau Médiathème "Animation et médiation pour un public jeunesse" : version PDF uniquement (15€)

- **Proposition de Médiathème par la commission Bibliothèques en réseau :**

Contexte : un volume de la collection Bibliothèques du Cercle de la librairie (le dernier !) qui a dans sa plus grande partie une focale exagérément étatiste et l'absence d'autre monographie sur ce sujet pourtant d'avenir et qui représente une mutation majeure.

Cibles : Personnes en formation, bibliothécaires de tous statuts, élus et cadres dirigeants.

Contenu : introduction générale, reprise de la plupart des fiches de la boîte à outils du blog de la commission (à vérifier une à une pour actualisation et coupes éventuelles), exemples et témoignages.

Spécificités de la problématique de la commission : ni modèle ni solution toute faite, pragmatisme et adaptabilité, grande palette de solutions.

Échéance : 2022

Autres propositions ?

Alice : Pas d'autres médiathèmes prévus en 2021 (celui sur la sécurité est en cours), le nombre de publications dépend de nos capacités financières (fort réduites actuellement), il faut également que les thèmes soient porteurs.

Monique : un médiathème sur les fonds spécialisés en BU/BM/établissements de différents statuts serait intéressant, rien n'a été publié sur le sujet. Complémentarité des fonds, des services...

Échéance possible au printemps 2022

Alice : cela peut également débiter par des articles dans la revue ou ailleurs.

Hélène : il y avait eu une idée de médiathème sur l'illettrisme, mais qui a été reportée car il y a eu un dossier publié dans la revue. La question du format numérique se pose, le PDF est trop limité. Il faut également travailler à ce que les publications soient accessibles (engagement de l'ABF).

Conclusion : tout sujet peut être envisagé, mais les difficultés financières actuelles réduisent énormément nos possibilités...

- **Problématique financière surtout, entre autres questionnements** (résultats de l'enquête de lectorat pas intégrés, difficulté à trouver des idées d'articles ou d'auteurs, manque d'ouverture, accessibilité...).

L'Abis est en grandes difficultés :

- report du congrès 2020 donc pas de rentrée d'argent, quid du congrès 2021 ?
- doit reverser de l'argent à l'ABF (frais admin. et postaux, salaires) mais ne peut pas le faire même en vidant ses caisses.
- coûts de production (graphiste, imprimeur) et diffusion (routage, etc).

- **Pose la question de l'année 2021, notamment pour la revue *Bibliothèque(s)*.**

Nous y avons réfléchi cet été, le bureau comme l'équipe permanente. L'un opte davantage pour une année blanche, permettant de repenser en profondeur la communication de l'ABF, en laissant malgré cela place à une information « dans le flux » par le biais d'articles réguliers en ligne. L'autre pensant continuer la revue en 2020.

Il est important que nous échangions sur ce sujet, pour savoir vers quoi aller. Les documents nécessaires (coûts, éléments de réflexion formalisés...) vous ont été partagés en amont.

Anne-Marie : c'est le groupe de travail qui devait plancher dessus, mais qui n'a pas pu se réunir. On n'a pas assez d'informations sur l'avenir des publications. Question d'image de l'ABF, communication globale... Il me semble difficile de statuer rapidement sur ce sujet.

Alice : Pour information, pour les autres, c'est le comité édito qui cherche les sujets, contributeurs... Un groupe de travail a été constitué en parallèle pour travailler sur ce dossier (permanents, membres comité édito et autres ABFiens), mais les circonstances n'ont pas permis de s'y mettre. Manque de compétences sur les métiers de l'édition, de personnes ressources qui

pourraient orienter dans l'évolution à suivre.

Loriane : C'est un sujet épineux, il y a un recul de l'édition papier dans la profession, c'est un sujet qui nous tient à cœur.

Marie : se pose la question de la veille professionnelle, les outils pros disparaissent. La revue est un média important.

Alice : les publications sont du fait de l'Abis qui est en grandes difficultés financières. Les infos nous arrivent au fil de l'eau.

Une piste évoquée : la revue pourrait sortir de l'Abis et être rattachée à l'ABF, en tant qu'association cela permettrait d'avoir des subventions du MSER, mais pour développer l'édition numérique uniquement.

Le maintien des versions papier implique une augmentation significative des tarifs, pour la revue et les médiathèmes.

Ajout post-réunion, pour info :

Éléments chiffrés des coûts et prix de vente des publications :

Revue : Coût total pour 2 n°/an : 37,10€ (18-19€ l'un).

Abonnement 1 an pour 2 n° : Tarif adhérent : 15€ ou 25€. Tarif non adhérent : 35€.

Médiathème : coût unitaire total (prod, diffusion) : 40€ (26€ si que prod pour PDF).

Prix de vente : 30€ papier, 15€ PDF.

Hélène : les abonnements doivent être renouvelés en janvier, il faut donc statuer rapidement.

Marie-Hélène : les infos vont en faveur de l'année blanche, mais comment est-ce qu'on travaille à une nouvelle définition des publications en 2021 ?

Dominique : Il faut discuter sans les salariés, pour se détacher des implications liées à l'équipe. Quel "consentement à payer" pour le numérique ? La politique de communication et de publication est à redéfinir, d'où la dénomination de "comité éditorial" et non "comité de rédaction".

Alice : tous les permanents voulaient être dans le groupe... Il est difficile de les exclure totalement en raison de leurs activités/implications, mais ne sont pas forces de proposition quant à l'évolution. Le premier travail des permanents a été fait sans cadrage du BN.

Hélène : la situation économique/capacité d'investissement compliquée indique d'aller sur une année blanche mais avec un vrai travail sur la politique éditoriale, trouver une nouvelle façon de communiquer de l'ABF (notamment sur les adhésions et ré-adhésions par la com' vie de l'asso). Il faut également communiquer clairement sur l'impact de la baisse des adhésions pour la vie de l'association.

Anne-Marie : Le groupe de travail peut proposer des orientations à proposer au CN et au BN.

Hélène : le groupe identifié est solide, il faut les missionner rapidement et clairement, ils sont capables de bosser tout seuls.

Eleonora : Acter une année blanche sans jalons de réflexion est compliqué. La question de l'adhésion conjointe avec la revue se pose, notamment pour les adhésions "collectivités".

Christian : il est difficile de repartir après une année blanche, c'est pourquoi il faut définir un calendrier avec des annonces, du teasing, recycler des choses (articles pas trop anciens...),

entretenir la flamme.

Alice : le BN est bien conscient de la nécessité de maintenir des publications d'articles, site temporaire... pour garder un lectorat.

Départ d'Olivia ?

Pour diverses raisons, professionnelles et personnelles, Olivia a fait une demande de rupture conventionnelle auprès du bureau. Elle souhaite arrêter dès le mois de février 2021.

Suite au constat de différentes difficultés et de problématiques remontées par l'équipe des permanents, le bureau a organisé et mis en place une formation intra qui a commencé en septembre dernier. Le premier diagnostic a pointé plusieurs causes de dysfonctionnements, et a également dressé les premières pistes de travail à mener pour une clarification des tâches de chacun.e et une meilleure collaboration, au sein de l'équipe.

Ce n'est pas spécifiquement cette formation qui a été déclencheur du souhait d'Olivia mais elle a certainement accéléré les choses dans son choix et sa décision.

Une rupture conventionnelle est rythmée par des temps d'échanges et de négociations avec la salariée, sur l'indemnité de départ ainsi que sur la date arrêtée.

Il n'y a pas d'obligation d'accepter, une rupture conventionnelle nécessite l'accord des deux parties. S'il n'y a pas d'accord, pas de rupture et la salariée reste.

Le calcul de l'indemnité légale se fait en fonction de l'ancienneté, un premier entretien a eu lieu, au cours duquel Olivia a fait part de sa demande.

L'indemnité demandée à ce jour par Olivia est trop élevée par rapport à la situation financière de l'association, notamment en raison des charges qui s'y ajoutent...

Elle peut également faire le choix de ne pas accepter notre proposition et de rester.

Elle pourrait également prendre sa retraite mais, pour des raisons perso, elle ne souhaite pas partir avec son nombre de trimestres actuels.

Lors des échanges les collègues ont, collectivement, fait part de tout leur respect pour le travail effectué par Olivia depuis toutes ces années.

Par ailleurs, pour répondre aux enjeux économiques, d'autres pistes ont été proposées : temps partiel, licenciement économique...

Évidemment se pose également la question de son remplacement, possible (économiquement) ou non, et du profil à définir pour la remplacer, la question du chômage partiel se posant actuellement de toutes façons pour l'ensemble de l'équipe.

Le second entretien avec Olivia est prévu après l'AG du 16 novembre.

Divers :

Il n'y a pas eu de temps pour des échanges, réponses à des questions diverses.

Infos en abrégé : pour vos AG en région, un travail est en cours pour vous fournir les outils et ressources nécessaires pour les mener à bien. Le reconfinement fait peut-être bouger des choses, mais nécessite la mise à jour des règles de fonctionnement pour les asso en période covid.

Framavox est toujours disponible, pour poursuivre les échanges, n'hésitez pas !